



St JULIEN
DE
VOUVANTES

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2020

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L. 2121-25 du Code général des collectivités territoriales

Approbation du compte rendu de la réunion du 8 juin 2020.

Le Conseil Municipal, réuni le 6 juillet sous la présidence de Monsieur Jean-Michel CHEVALIER, Maire.

DEMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Démission de Mr Damien FOURRIER acceptée par le conseil municipal

BON SCOLAIRE

Maintien des bons scolaires à 30 € aux enfants de la commune scolarisés hors commune de la 6^{ème} et ayant au maximum 16 ans dans l'année.

RESTAURATION SCOLAIRE

REGLEMENT INTERIEUR : Validation par le conseil municipal du règlement intérieur proposé par la commission scolaire.

TARIFS :

- Repas enfant: 3,90 €
- Repas adulte : 6,00 €.
- Contribution panier repas : 1.20 €
pour enfants avec un P.A.I. uniquement

SERVICES COMMUNAUX : Accueil périscolaire

REGLEMENT INTERIEUR : Validation par le conseil municipal du règlement intérieur proposé par la commission scolaire

TARIFS : Acceptation par les conseillers des Tarifs des Activités périscolaires préconisés par la communauté de communes de Châteaubriant-Derval en date du 26 mai 2020 sur le territoire pour l'année 2020/2021.

- ✓ Tranche 1 (QF < 400 €) : 0.92 € /h.
- ✓ Tranche 2 (QF entre 400 € et 650 €) : 1.04 € /h.
- ✓ Tranche 3 (QF entre 651 € et 950 €) : 1.16 € /h.
- ✓ Tranche 4 (QF entre 951 € et 1250 €) : 1.24 € /h.
- ✓ Tranche 5 (QF > 1251 €) : 1.36 € /h.

PERSONNEL COMMUNAL

Contrat Saisonnier : Monsieur Serge JEGU domicilié à Châteaubriant a été recruté pour la période du 21 juin au 18 septembre 2020 afin de seconder les agents des services techniques.

JURY D'ASSISES 2021

En application de la loi n°78-788 du 28 juillet 1978 modifiée ; de la circulaire n°79.94 de Monsieur Le Ministre de l'Intérieur en date du 19 février 1979 et du Code de Procédure Pénale, et comme chaque année, il doit être procédé au tirage au sort des personnes susceptibles de siéger en qualité de juré, aux Assises de Loire Atlantique, en 2021.

Le tirage au sort portant sur les listes électorales de Juigné les Moutiers et de Saint Julien de Vouvantes a donné, selon le 1er procédé, les résultats suivants :

- **HEMMERLE José, Dominique, Désirée**, né le 9 avril 1953 à Strasbourg (67) domicilié à Saint Julien de Vouvantes « La Rivière Grandin »,
- **CROSSOUARD Luc, Remy, Pierre**, né le 17 septembre 1982 à Châteaubriant (44) domicilié à Saint Julien de Vouvantes « Bellevue »,
- **TRIMOREAU Patrick, Pierre, Jacques**, né le 18 décembre 1969 à Châteaubriant (44) domicilié à Juigné les Moutiers « 18, La croix Jarry »

VEOLIA - Rapport annuel du délégataire année 2019

Le rapport Annuel du délégataire du Service assainissement de la commune pour l'exercice 2019 est présenté au conseil municipal

Comme chaque année, Véolia doit communiquer à la collectivité un rapport qui comprend notamment une synthèse de l'exercice, des propositions d'améliorations, des indicateurs de performances, l'ensemble des opérations réalisées par le fermier...

Le conseil prend connaissance et approuve ce rapport, qui leur a été envoyé par email le 1^{er} juillet et consultable auprès du secrétariat de mairie.

Fait à St Julien de Vouvantes, le 13 juillet 2020.

Le Maire,
Jean-Michel CHEVALIER

